

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Eoliennes Pouligny Saint-Pierre

De : Pares Valerie <valerie.pares@yahoo.com>

Date : 11/11/2018 10:33

Pour : pref-be-ep-eolienpoulignystpierre@indre.gouv.fr

Madame ou Monsieur le Commissaire Enquêteur

Je vous écris dans le cadre de l'enquête publique sur l'implantation de 5 éoliennes à Pouligny Saint-Pierre.

La commune appartient comme Sauzelles au Parc Régional de la Brenne. Pourquoi persister à installer de éoliennes dans ce parc alors que cela contribuera à perturber les oiseaux vivant ou passant en Brenne.

Les oiseaux de notre Parc ne sont pas toujours en bord d'étang ; les grues cendrées par exemple passent 2 à 3 mois d'hiver sur les communes de Pouligny ou de Sauzelles pour se nourrir.

Il ne faut pas tout mélanger : faire de l'écologie en implantant des éoliennes et « défaire » de l'écologie en perturbant un parc régional et le site protégé du Bois des Roches qui, tout deux, protègent la biodiversité, c'est juste un non-sens.

Alors passons enfin à autre chose.

Cordialement

Valérie PARES

Habitante de Sauzelles et membre de la LPO

Envoyé de mon iPad